



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**2,1 milliards d'euros  
pour des transports  
durables en Grand Est**

# Editorial

Riche d'un **positionnement géographique unique** au cœur de l'Europe et d'un **dynamisme économique remarquable**, la région **Grand Est fait l'objet d'un besoin de mobilités toujours plus important.**

Pour continuer à développer les transports dans la région, l'État et les collectivités locales s'engagent aujourd'hui en faveur de **projets structurants, innovants et respectueux de l'environnement**. Cette ambition se traduit par un **volet mobilités du contrat de plan État-Région (CPER)** aux montants historiques. Au total, ce sont **plus de 2,1 milliards d'euros que nous investirons ensemble d'ici la fin du quinquennat pour moderniser et verdier nos infrastructures de transport dans la région.**

Dans l'esprit de la planification écologique, **plus des trois quarts de ces investissements seront dédiés au développement des transports ferroviaires et collectifs** – comme les services express régionaux métropolitains de Strasbourg, de Lorraine-Luxembourg et de Mulhouse-Bâle et la seconde phase de l'électrification de la ligne Paris-Troyes – **à la régénération des petites lignes, au développement des véloroutes et à la modernisation des infrastructures fluviales.**

**L'engagement financier de l'État, en hausse de 90 %, témoigne de notre volonté collective de transformer le paysage des mobilités en Grand Est** en répondant aux enjeux de transition écologique et d'urgence climatique.

En alignant les objectifs du CPER avec les impératifs de planification écologique, **nous démontrons notre volonté commune de répondre aux défis environnementaux tout en favorisant la mobilité de chacun et le développement économique du territoire.**



---

**Clément BEAUNE**

Ministre délégué chargé des Transports

Dans le tournant politique, climatique et stratégique majeur que nous vivons, **le CPER Mobilités 2023-2027 incarne une prise de conscience nationale et locale des défis à relever.**

**Plus d'1,4 milliard d'euros engagés conjointement et à parité par l'État et la Région :** les territoires du Grand Est vont bénéficier d'investissements sans précédent, pour soutenir des opérations dont le financement total représente plus de 2,1 milliards d'euros.

**Les montants sont à la hauteur de nos ambitions et de notre responsabilité. Les projets traduisent une priorité collective donnée aux mobilités décarbonées** – aux SERM (650 M€), aux autres projets ferroviaires (835 M€), une part accrue pour le fluvial (136 M€), le portuaire (74 M€) et le vélo (95 M€ en plus du plan vélo de 125 M€ voté en juin 2022) – sans délaisser le réseau routier pour sécuriser certains itinéraires et permettre un usage multimodal des infrastructures existantes (330 M€). Pour la première fois, le CPER prévoit également un volet dédié au fret.

**Tous les départements sont concernés**, avec notamment :

- en Moselle : plusieurs opérations pour l'axe Metz-Thionville-Luxembourg, mais aussi l'amélioration du réseau routier existant ;
- dans le Bas-Rhin : la poursuite des travaux du REME de Strasbourg avec la création d'un pôle logistique, la modernisation de 6 lignes voyageurs de desserte fine du territoire ;
- dans le Haut-Rhin : les premiers travaux de la nouvelle liaison ferroviaire de l'Euroairport et la modernisation de 3 lignes voyageurs de desserte fine du territoire ;
- en Meurthe-et-Moselle : les travaux attendus sur l'A31bis, la mise à 2x2 voies de la RN4 sur le secteur de Gogney ;
- dans la Marne : des aménagements ferroviaires des accès de la gare de Reims, et des investissements dans deux lignes capillaires fret ;
- dans les Vosges : des travaux de modernisation des lignes Arches Saint-Dié et Épinal Bains-les-Bains, et des travaux pour le Canal des Vosges ;
- dans l'Aube : la phase 2 de l'électrification de la ligne 4 Paris-Troyes, et le soutien à plusieurs véloroutes ;
- dans les Ardennes : des travaux de modernisation de la ligne ferroviaire entre Charleville et Givet et pour le Canal des Ardennes ;
- dans la Meuse : mise en accessibilité de la gare de Verdun, des travaux pour le canal de la Meuse ;
- dans la Haute-Marne : la déviation sud de la RN4 à Saint-Dizier.

**Cette feuille de route ne résume pas à elle seule les leviers de la Région dans les mobilités.**

Le budget 2024 examiné lors de notre Séance Plénière porte un investissement historique de 590 M€ en la matière. Outre le CPER, avec la mise en œuvre d'une écocontribution à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, c'est 1 milliard d'euros supplémentaires mobilisés d'ici 2035.

**La venue du ministre Clément BEAUNE et la signature d'un protocole d'accord devant l'assemblée régionale, élue par les habitants du Grand Est, est un geste dont je mesure toute la symbolique. Un grand merci à l'État et au Gouvernement pour la confiance accordée au Grand Est, terre de la réindustrialisation, de la transition écologique réussie et des mobilités de demain !**

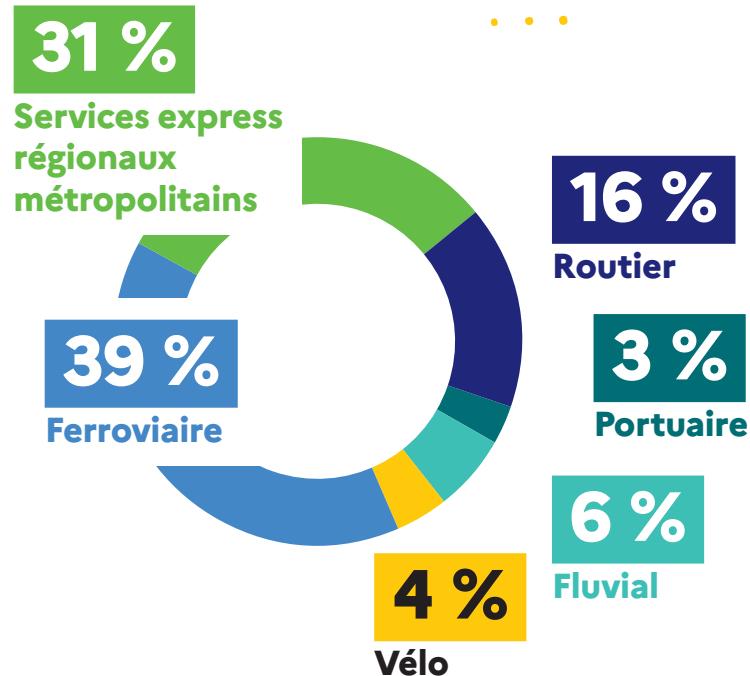


# Les chiffres clés du CPER en Grand Est

L'accord trouvé entre l'État et la Région est historique et le fruit d'une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs du territoire. L'État et la région Grand Est investiront chacun plus de 700 millions d'euros pour créer ou améliorer les infrastructures de transport d'ici la fin du quinquennat. Au total, 1,4 milliard d'euros seront consacrés par ces deux partenaires, dans un CPER inédit pour la région, qui totalise 2,1 milliards d'euros d'investissement.

**L'engagement financier de l'État est en hausse de près de 90% par rapport au précédent CPER.**

Conformément aux orientations données par la Première ministre, visant à faire de la décarbonation des mobilités la priorité des CPER, près des trois quarts de ces investissements seront dédiés aux transports ferroviaires et collectifs ainsi qu'au vélo.



**Ce CPER permettra de répondre à quatre problématiques, cruciales pour le territoire.**

- **Renforcer l'offre ferroviaire** en développant les services express régionaux métropolitains et en améliorant le réseau.
- **Accélérer le développement du vélo.**
- **Développer les ports et les voies d'eau,** atouts essentiels pour l'économie régionale.
- **Concentrer les investissements routiers aux axes de déplacement les plus structurants.**



# Renforcer les offres de mobilité ferroviaire en développant les services express régionaux métropolitains et en améliorant le réseau ferroviaire dans la région

Avec 70% des crédits de ce volet mobilités consacrés au ferroviaire et aux services express régionaux métropolitains (SERM), les priorités de ce contrat sont claires.

## Développer les SERM pour contribuer à doubler la part modale des transports collectifs dans les déplacements du quotidien

Dès 2024, l'État et la Région lanceront une étude de préfiguration permettant de définir les projets des SERM de Strasbourg, Mulhouse-Bâle et Lorraine-Luxembourg, et ainsi donner corps dans la région à ce projet d'ampleur porté par le Président de la République.

Le projet de **SERM de Strasbourg** vise à élargir l'offre de trains et de cars express sur l'ensemble des axes autour de la métropole, y compris vers l'Allemagne. Il intègre les aménagements de voies réservées pour bus à haut niveau de service, notamment sur l'entrée ouest de la métropole.

Le projet de **SERM Lorraine-Luxembourg** s'inscrit dans la continuité des aménagements ferroviaires prévus dans le protocole d'accord franco-luxembourgeois de 2018. Il permet de répondre à l'accroissement continu du trafic dans le corridor du sillon lorrain.

Le projet de **SERM de Mulhouse - Bâle** vise à développer l'offre de service autour de l'étoile ferroviaire de Mulhouse dans un contexte d'accroissement du trafic lié au RER Basel et d'une gouvernance transfrontalière.

Enfin, de premiers investissements permettront de préfigurer le **futur réseau métropolitain du Grand Reims**.



## Régénérer et moderniser le réseau ferroviaire structurant et les lignes de desserte fine du territoire

L'achèvement de l'électrification de la ligne Paris-Troyes permettra de rendre cette ligne accessible à tous les types de train et d'augmenter durablement le trafic ferroviaire. Près de 160 millions d'euros seront consacrés à ce projet dans le CPER, comme dans le CPER Île-de-France, afin de terminer les travaux en 2028.

240 millions d'euros seront consacrés au maintien de la performance des lignes de desserte fine du territoire, ouvertes au trafic des voyageurs. Cette enveloppe permettra la régénération d'un grand nombre de lignes, telles que la ligne Strasbourg-Lauterbourg, la ligne Mommenheim-Sarreguemines et la ligne Charleville-Givet.

## Investir massivement dans le développement du fret ferroviaire pour améliorer le report modal et verdier le transport des marchandises

Dans la lignée du plan fret, lancé par le ministre des Transports, l'ambition partagée par l'État et la Région est d'améliorer la performance du fret, en investissant massivement dans les infrastructures.

Plus de 180 millions d'euros seront engagés dans ce CPER pour réaliser des opérations de maintenance sur des lignes capillaires et rénover les embranchements essentiels au soutien des activités industrielles et des emplois associés.

# Accélérer le développement du vélo par un programme d'envergure

Plus de 90 millions d'euros seront consacrés au financement de **véloroutes** d'ici la fin du quinquennat, afin de rendre le vélo plus accessible à tous, grâce à un réseau d'aménagements sécurisés et de qualité.

Concomitamment, l'État et la Région investiront 36 millions d'euros dans des appels à projets conjoints durant cette période.



## Développer les ports et la voie d'eau, atouts pour l'économie de la région

Près de 150 millions d'euros seront consacrés au secteur fluvial pour permettre la modernisation des barrages sur la Moselle, la remise en état du second sas des écluses de Gamsheim sur le Rhin et la reconstruction des barrages manuels sur la Seine et ses affluents.

Le secteur portuaire bénéficiera de près de 75 millions d'euros d'investissements. La réalisation d'un hub ferroviaire au port Sud de Strasbourg constitue à ce titre une priorité.

## Concentrer les investissements routiers sur les axes structurants de déplacement

### Améliorer la circulation en Lorraine à travers le projet A31 bis de façon coordonnée avec le développement des transports collectifs

Plus de 80 millions d'euros seront consacrés aux premiers travaux des secteurs centre et sud du projet A31 bis. La période 2023-2027 sera donc marquée par les premières interventions visant la mise à niveau de l'autoroute A31, axe majeur de circulation et de transit du sillon lorrain.

### Finaliser les derniers maillons sur l'axe structurant RN4, vital pour relier les principaux pôles de la région

Le CPER portera un investissement de près de 200 millions d'euros pour poursuivre et parachever des opérations nécessaires à l'amélioration du trafic et à la sécurisation des déplacements. Il s'agira notamment des élargissements de la RN4 entre Gogney et Saint-Georges, de la déviation de Saint-Dizier, de la RN44 entre Moncetz-Longevas et Châlons-en-Champagne ainsi que de la déviation de la RN135 à Velaines.

